



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

APIJ

AGENCE PUBLIQUE
POUR L'IMMOBILIER
DE LA JUSTICE

**DECISION N ° 2021-356 DU 20 SEPTEMBRE 2021
ORGANISANT L'INTERIM D'UN DIRECTEUR**

La directrice générale de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice,

Vu le décret n°2006-208 modifié du 22 février 2006 relatif au statut de l'Agence publique pour l'immobilier de la justice, notamment son article 15,

DECIDE

Article unique

Durant l'absence de Monsieur Sébastien FAURE, directeur opérationnel, l'intérim sera assuré par :

- Madame Anne-Claire NERON, directrice opérationnelle, du 25 au 29 octobre 2021.

La directrice générale,
Pour la Directrice Générale
et par délégation
Anne-Claire NÉRON
Directrice

Marie-Luce BOUSSETON